



GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

COMMUNE DE GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-12-15

L'AN DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le vendredi 1<sup>er</sup> décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Grayan-et-l'Hôpital, dûment convoqué le lundi 27 novembre 2023, s'est réuni à la salle socio-culturelle Guy LARTIGUE, sous la Présidence de Madame Florence LEGRAND, Maire.

### Présences

Membres du Conseil Municipal	Qualité	Présent	Absent	Excusé	Donne pouvoir à
Florence LEGRAND	Maire	X			
Laurent BELLIARD	Premier Adjoint	X			
Julie BEZIES	Deuxième Adjointe	X			
Frédéric QUILLET	Troisième Adjoint	X			
Christophe DEMOUGEOT	Conseiller délégué	X			
Annick CHOLLET	Conseillère municipale	X			
Jean-François JOUANDEAU	Conseiller municipal	X			
Frédéric MERLIN	Conseiller municipal	X			
Coralie BAZIN	Conseillère municipale	X			
Annick POUYALLET	Conseillère municipale	X			

**Secrétaire de séance :** Madame Julie BEZIES, adjointe

2023-12-15 PRESENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE LA NOUVELLE-AQUITAINE DU 22 SEPTEMBRE 2023 : SYNTHESE REGIONALE, ACTION COMMUNALE DU NORD-MEDOC

Rapporteur : Madame la Maire

Le rapport de la chambre régionale des comptes du 22 septembre dernier est une synthèse des quatre contrôles effectués simultanément de la gestion des communes de Vensac, Naujac, Vendays-Montalivet et Grayan-et-l'Hôpital, qui présentent des caractéristiques similaires au regard des enjeux de tourisme et d'urbanisme.

Leur objectif était de mettre en évidence « *les difficultés auxquelles sont confrontées des communes de petite taille dans un univers de plus en plus complexe.* » Malgré cela, selon la CRC, leur situation financière est globalement satisfaisante ». Elle souligne que toutes les communes ont augmenté les tarifs de leur camping et que Grayan-et-l'Hôpital a fait du Camping municipal du Gulp le premier financeur de la commune avec un reversement annuel de près de 1M d'euros depuis 2021 au lieu des 300 000 E auparavant.

Le rapport évoque les difficultés des deux communes de Vendays-Montalivet et Grayan-et-l'Hôpital dans leur rapport de force avec des gros opérateurs naturistes et souhaite qu'ils soient à l'avenir plus équilibré en faveur des communes.

Selon le rapport, « *La méconnaissance du nombre de constructions au sein des deux centres et de leurs caractéristiques a engendré vraisemblablement des pertes de recettes fiscales significatives en taxe foncière bâtie et en taxe d'habitation.* »

Ce rapport inclut aussi la réponse de Serge Laporte, ancien maire et de Florence Legrand, maire depuis 2020.

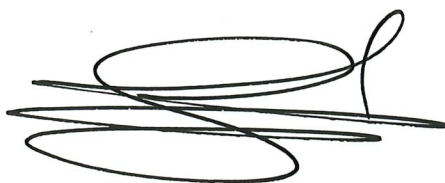
Ce rapport est présenté au conseil municipal le plus rapproché de sa transmission à la commune en septembre dernier, conformément à l'article L 243-6 du code des juridictions financières.

Vu le code des juridictions financières et notamment ses articles L 243-6 et R. 243-14 ;

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte de ce rapport de synthèse : RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE LA NOUVELLE-AQUITAINE DU 22 SEPTEMBRE 2023 : SYNTHÈSE REGIONALE, ACTION COMMUNALE DU NORD-MEDOC.

Le Conseil municipal a pris acte de ce rapport de synthèse.

La Secrétaire de Séance  
Julie BEZIES



Fait à Grayan-et-L'Hôpital,  
Le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Madame la Maire  
Florence LEGRAND

